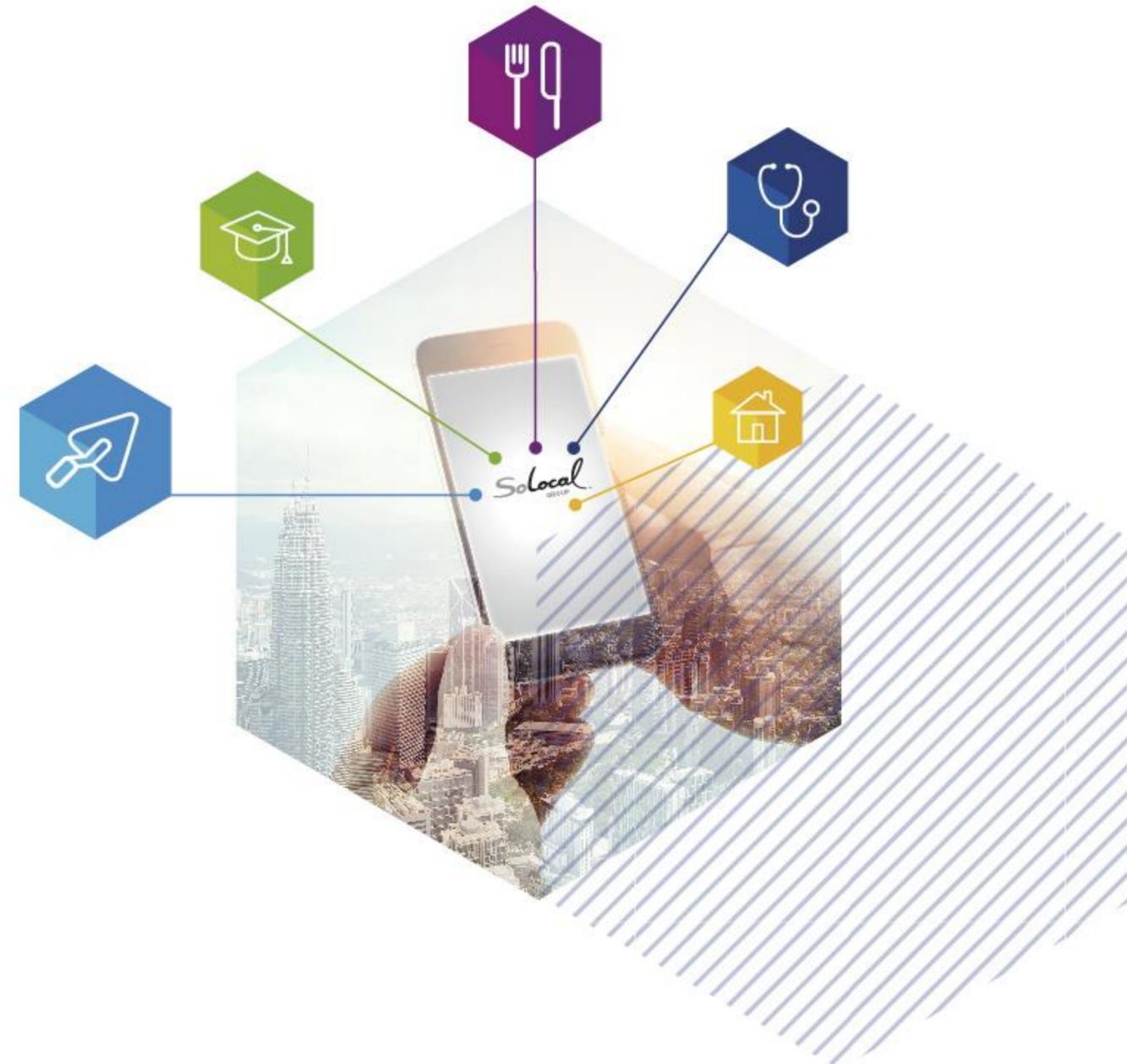


**Rémunérations
Assemblée Générale
du 9 mars 2018**



2017 : Say on Pay rémunération du Président du CA, du Directeur Général et du Directeur Général Délégué

	Nature de la rémunération	Montants versés	Commentaires
Robert de Metz , Président du Conseil d'Administration démissionnaire 6^e résolution	Fixe forfaitaire	45 000 €	Calculé forfaitairement sur la base de 90 000 € annuels
Jean-Pierre Remy , Directeur Général démissionnaire 5^e résolution	Rémunération fixe	260 004 €	Calculé prorata temporis sur la base 520 000 € annuels
	Rémunération variable	0 €	
	Jetons de présence	11 677 €	Perçus au titre de sa participation au travaux du Conseil d'Administration
	Avantages en nature	10 207 €	
	Indemnités de cessation de fonction	-	Aucun montant, M. Remy ayant renoncé à percevoir toute indemnité liée à son départ
	Indemnité de non concurrence	-	Aucun montant, le Conseil d'Administration ayant libéré M. Remy de son obligation de non-concurrence
Christophe Pingard , Directeur Général Délégué Fin de mandat 7^e résolution	Rémunération fixe	355 317 €	Calculé prorata temporis sur la base de 370 000 € annuels
	Rémunération variable	0 €	
	Avantages en natures	20 050 €	Au titre de l'exercice 2017
	Indemnité de cessation de fonction	595 903 €	Conformément au dispositif approuvé par l'Assemblée Générale du 13 juin 2017
	Indemnité de non concurrence	-	Aucun montant, le Conseil d'Administration ayant libéré M. Pingard de son obligation de non-concurrence

2017 : Say on Pay, principes de rémunération du Président du CA et du Directeur Général

	Nature de la rémunération	Montants versés	Commentaires
Pierre Danon , Président du Conseil d'Administration 3^e résolution	Fixe forfaitaire	45 000 €	Calculés forfaitairement sur la base de 90 000 € annuels
	Rémunération fixe	116 214 €	Calculés prorata temporis sur la base de 520 000 € annuels (prise de fonctions le 11 octobre 2018)
Eric Boustouller , Directeur Général 4^e résolution	Rémunération variable	116 214 €	100% de la rémunération fixe
	Jetions de présence	0 €	Le Directeur Général ne bénéficie pas de jetons de présence
	Avantages en nature	4 819 €	

2018 : principes de rémunération du Président du CA et du Directeur Général en 2018

	Nature de la rémunération	Montants versés	Commentaires
Président du Conseil d'Administration 9 ^{ème} résolution	Fixe forfaitaire	150 000 €	Sous forme de jetons de présence Pas de modification de l'enveloppe globale des jetons de présence
Directeur Général 8 ^{ème} résolution	Rémunération fixe	520 000 €	Inchangé depuis l'exercice 2013
	Part variable	[0% – 200%]	Sur la base des critères ci-dessous
	Jetons de présence	0 €	Le Directeur Général ne bénéficie pas de jetons de présence
	Avantages en nature	0 €	Inchangé

Critères de la base variable 2018 – Directeur Général	Min	Cible	Max
Croissance du CA Internet 2018	0%	20%	40%
EBITDA 2018 : Objectif de profitabilité et de réduction des coûts	0%	20%	40%
Evolution du nombre de clients	0%	10%	20%
NPS : Objectif de satisfaction clients	0%	10%	20%
Objectifs individuels liés au projet de transformation	0%	40%	80%
Total variable en % de la rémunération fixe	0%	100%	200%

Schéma d'attribution d'actions de performance (*long term incentive plan*)

12^e résolution (1/2)

1. Plan ambitieux et exigeant qui a pour objectif

- Permettre d'attirer et de retenir les talents
- Aligner les objectifs des bénéficiaires avec celui des actionnaires

2. Grands principes du plan

- Actions de performances : attribution sur la base de critères de performance et de présence
- Période d'attribution : 3 ans
- Période de référence : années 2018, 2019, 2020
- Allocation du capital : au maximum 9 200 000 d'actions représentant 1,58% du capital (dont au maximum 2 300 000 pour le Directeur Général)
- Personnes concernées
 - Le Directeur Général
 - Le Comex
 - Les talents clés

Schéma d'attribution d'actions de performance (*long term incentive plan*)

12^e résolution (2/2)

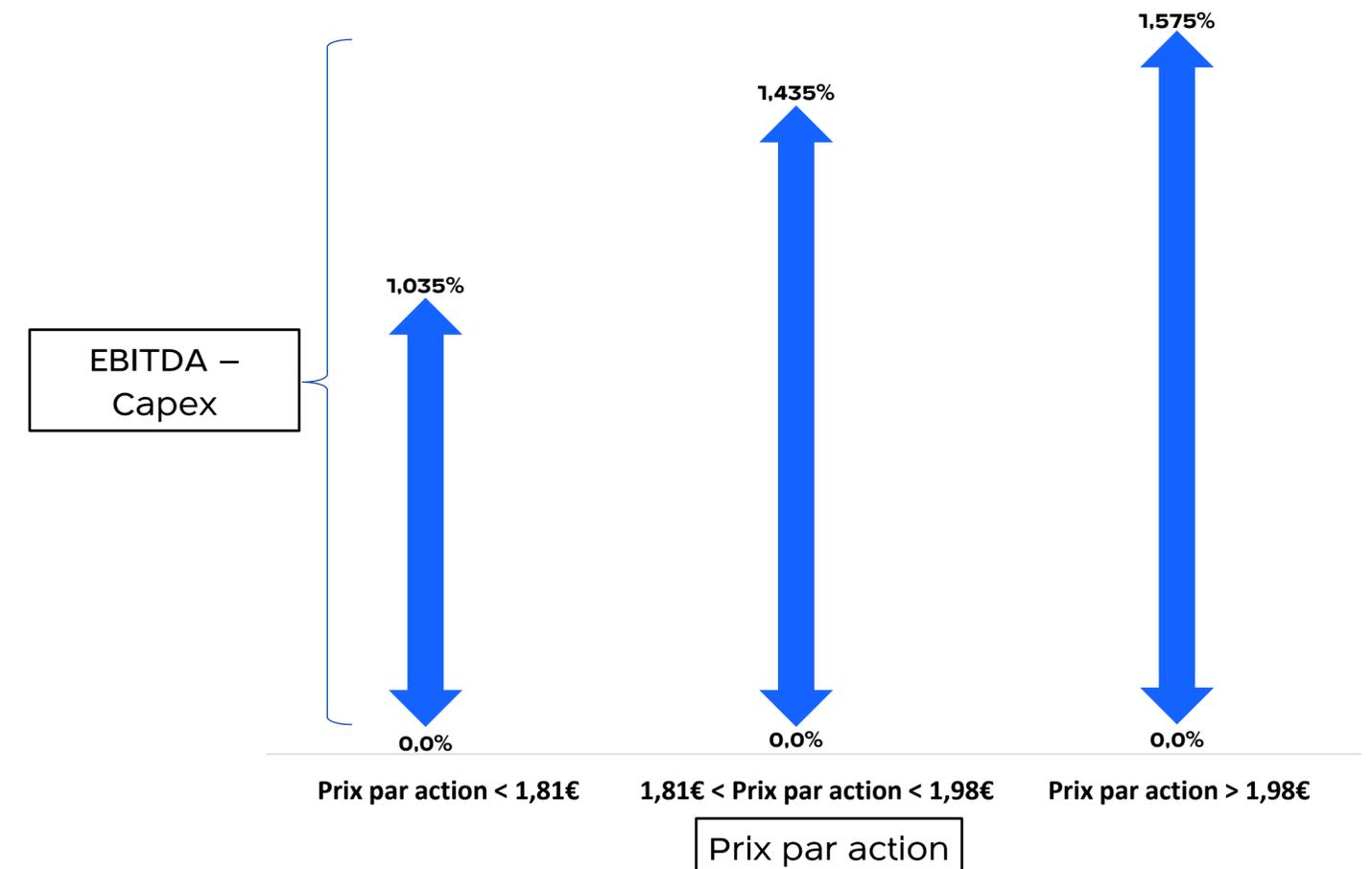
3. Les critères : (i) EBITDA – Capex ; (ii) Cours de bourse

- EBITDA – Capex mesuré en 2018, 2019 et 2020 avec une pondération 30%/30%/40%
- Critère cours de bourse mesuré en décembre 2020
 - Objectif : 1,98 €/action pour atteindre l'allocation maximum
 - En dessous de 1,81 €/action, forte réduction du nombre d'actions allouées :
 - ✓ Pas d'allocation pour le Directeur Général
 - ✓ Réduction de 50% pour les autres membres du Comex et
 - ✓ Réduction de 25% pour les talents clés

4. Exigence de conservation

- Pour le directeur général et pour le reste du Comex, exigence de conservation d'1/3 des actions attribuées tant qu'ils sont en fonction

Schéma d'attribution d'actions de performance



Indemnité de prise de fonction de Monsieur Eric Boustouller, Directeur Général

– 13^e résolution

1. Objet

- Contrepartie à la renonciation par l'intéressé à des droits significatifs de rémunération à long terme au titre de ses anciennes fonctions

2. Principales caractéristiques

- Attribution d'actions gratuites soumise à condition de présence, sans condition de performance
- Nombre d'actions attribuées : 1 000 000 actions représentant 0,17% du capital
- Périodes d'acquisition de 12 mois suivie d'une période de conservation de 12 mois

3. Exigence de détention

- Au delà de la période de conservation, exigence de détention de 2/3 des actions attribuées jusqu'à la cessation de ses fonctions de Directeur Général